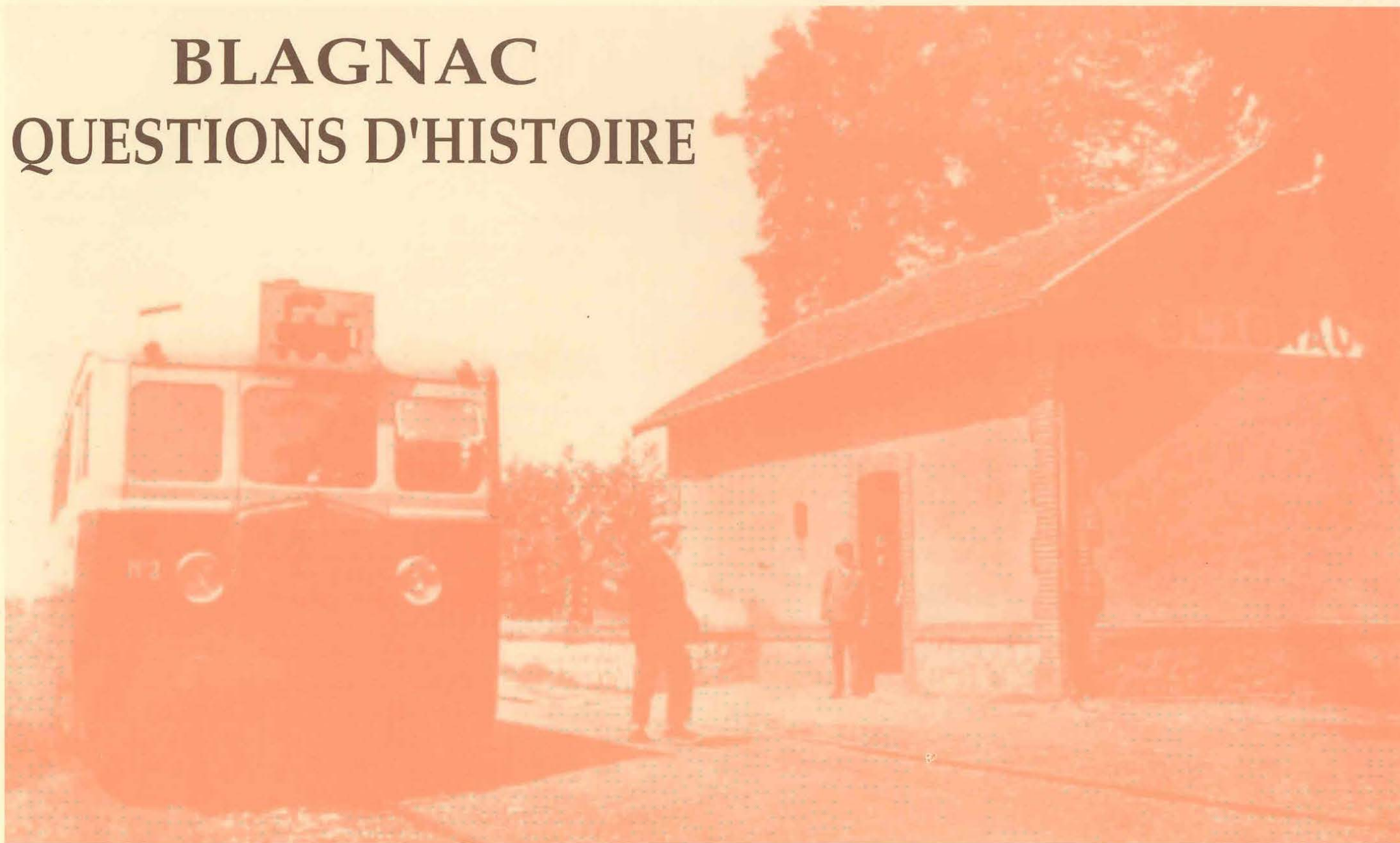


BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE



Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 13 (Mai 1997)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

ORDRE ET LIBERTE

Le Languedoc a toujours eu ses coutumes, ses lois, ses fêtes et aussi ses plaisanteries douteuses qui ne respectaient ni l'ordre public ni la liberté de chacun.

"Faire courir l'âne" et "Charivari" faisaient partie, depuis le Moyen-Age, de ces réjouissances populaires menées de façon avilissante au détriment de quelques couples.

"Faire courir l'âne"

Un blâme public sanctionnait tout ménage "querelleur" ou tout mari qui ne savait point se faire respecter par son épouse.

Régenté par sa femme, conspué par le village, il était hissé sur un âne à l'occasion de la fête de mardi gras ou de la période du carnaval (de l'épiphanie au mercredi des cendres), sa tête face à la queue de l'animal, celle-ci serrée entre ses mains moites et tremblantes lui servant de bride, grotesque, engoncé dans des oripeaux de toutes sortes, secoué, en déséquilibre permanent, le pauvre homme menait une cavalcade dans les rues du village.

Les hommes se déguisaient grossièrement, exhibaient des attributs du plus mauvais goût, chantaient à tue-tête des couplets et des refrains injurieux. Chaque année un malheureux faisait ainsi les frais des tracasseries populaires. A partir de la Révolution de 1789, l'usage bien que maintenu se transforme. La foule hilare se contente de promener à travers le village l'effigie de l'infortuné mari. Les villageois la jugent à grands cris, la transportent sur les bords du fleuve, la noient puis la brûlent dans la liesse générale. Le défilé recommençait tous les dimanches pendant un mois.

Inutile de préciser combien les chants restaient blessants, grossiers et obscènes.

"Charivari"

Lors des charivaris, le couple subissait de concert les persécutions de leurs concitoyens.

Malheur au veuf ou à la veuve qui prenait conjoint beaucoup plus jeune que lui.

Au cours du mois précédant la noce, tous les soirs, dès la tombée du jour, des bruits épouvantables ébranlaient le village tout entier. Vieux chaudrons troués, casseroles usagées, seaux, couvercles, grelots, outils, devenaient pour "faire charivari", entre des mains expertes, les instruments d'un orchestre infernal aux abords des maisons des victimes.

Le jour du mariage, précédé par douze énergumènes balançant au bout d'une corde des pots de terre garni de braises (simulacre d'encensoirs), un cortège accompagnait les mariés, leurs familles et leurs invités, jusqu'au parvis de l'église.

De "l'assafoetida" s'élevait une fumée empestant la queue d'ail, le suint des vieux cuirs, le remugle des chiffons moisis, bref une odeur répugnante enveloppait la noce toute entière.

Après la Révolution de 1848, ces coutumes, ou plutôt ces divertissements offensants, représentèrent le désordre, l'atteinte à la liberté individuelle et le non respect des lois.

A la suite de ces pratiques déshonorantes, un mari ayant porté plainte, Monsieur Miquel, maire, sur ordre du parquet se vit dans l'obligation de publier par le truchement du garde-champêtre l'interdiction formelle de poursuivre ces mascarades. Il n'en fut rien et ce jour-là une manifestation populaire suivit le tambour et brava plus que jamais l'ordre public.

Le président de la commission municipale réorganisa la Garde Nationale sous les ordres de deux anciens sous-officiers de l'armée. Elle se composa de deux compagnies armées. Hilaire Lussan commanda celle des grenadiers et Pierre Barrué celle des voltigeurs.

L'ordre et la liberté furent enfin respectés et l'usage de "faire courir l'âne" et de "charivari" définitivement abandonné.

Gabrielle MEZEIX

BIBLIOGRAPHIE

- "Histoire de Blagnac" par Monsieur Bertrand Lavigne, éditeur Eché, réédition de 1978.